

# DRASS

## ALSACE

N° 4 - Juin 2009

INFO  
STAT

### Les CADA en Alsace :

600 personnes accueillies et 300 sortants  
au cours de l'année 2004



- Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) accueillent des demandeurs d'asile durant la période d'instruction de leur demande. Les CADA sont financés par l'Etat et assurent aux personnes accueillies un accompagnement social et administratif tout au long de la procédure. Ils préparent avec eux une éventuelle insertion future : soutien administratif et social, orientation médicale, scolarisation des enfants, aide alimentaire, gestion de la sortie

#### Enquête ES 2004

L'enquête ES (établissements sociaux et médico-sociaux) est conduite par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et réalisée par les services statistiques des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS). Elle s'adresse aux établissements et services accueillant des adultes et des enfants en difficulté sociale.

Le questionnaire de l'enquête se compose de plusieurs volets : identi-

fication des structures et personnel au 31 décembre 2004, activité et personnes présentes au 15 décembre 2004, personnes ayant quitté les structures au cours de l'année 2004.

L'ensemble des données recueillies dans le cadre de cette enquête se fonde sur les déclarations des établissements.

Le présent document reprend les principaux résultats concernant les **Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA)**.

## • Caractéristiques générales des CADA alsaciens

L'enquête ES 2004 a permis de recueillir des données concernant 10 des 11 CADA susceptibles d'héberger des demandeurs d'asile et des réfugiés au 15 décembre 2004 : 5 dans le Bas-Rhin et 5 dans le Haut-Rhin. Un centre dont la cessation d'activité est intervenue en 2005 n'a pas répondu à l'enquête.

Ces CADA offrent **643 places** : 390 dans le Bas-Rhin et 253 dans le Haut-Rhin.

Les capacités d'accueil sont très variables : de 25 à 185 places (sur plusieurs sites pour l'un d'entre eux) dans le Bas-Rhin et de 30 à 70 places dans le Haut-Rhin.

La taille moyenne des CADA diffère nettement d'un département à l'autre: 78 places dans le Bas-Rhin et 51 dans le Haut-Rhin.

Au 15 décembre 2004, on constate une sous-occupation des centres avec 597 personnes accueillies pour 643 places déclarées autorisées par les établissements (cf. tableau 1).

Le taux d'occupation moyen des CADA du Haut-Rhin est proche de 100 %. Celui du Bas-Rhin est inférieur, un établissement est dans une situation particulière au moment de l'enquête avec un taux d'occupation de 37%.

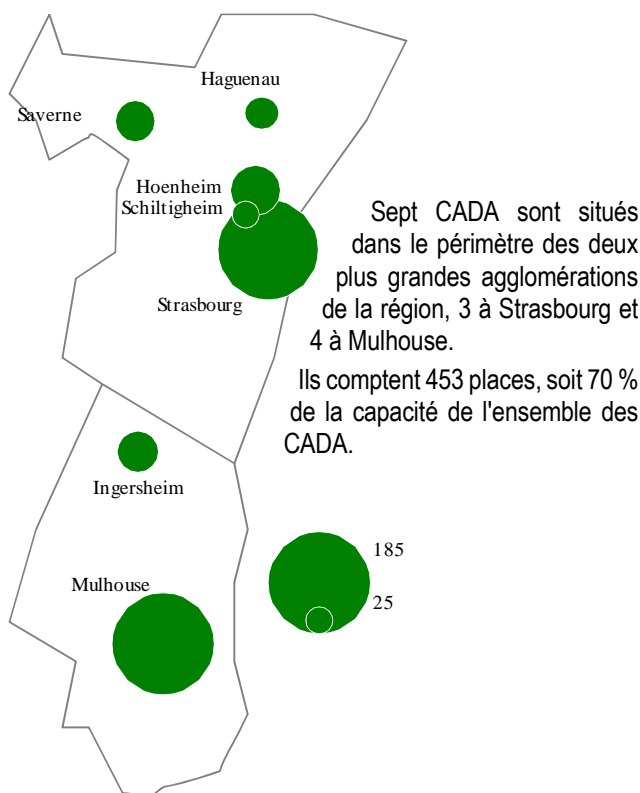
**Tableau 1** : Caractéristiques générales des CADA enquêtés -

|  | Bas-Rhin | Haut-Rhin | Alsace |
|--|----------|-----------|--------|
| Nombre de structures                         | 5        | 5         | 10     |
| Capacité déclarée                            | 390      | 253       | 643    |
| Effectif total accueilli au 15 décembre 2004 | 346      | 251       | 597    |
| Taux d'occupation                            | 89%      | 99 %      | 93 %   |

CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

## Accueil concentré dans les grandes agglomérations

**Carte 1** : répartition des places de CADA



## Prestations et services visant l'accès à une vie ordinaire

Les prestations et services les plus fréquemment proposés par les CADA (par 50 % ou plus d'entre eux) sont :

- l'aide aux démarches (9 CADA),
- les prestations liées au logement (6 CADA),
- la domiciliation – boîte aux lettres (6 CADA),
- les prestations liées à l'emploi (5 CADA),
- les prestations relatives à la santé (5 CADA).

Les prestations et services les moins fréquemment proposés (par 30 % ou moins d'entre eux) sont :

- une aide alimentaire (3 CADA),
- un service d'accueil et d'orientation (3 CADA),
- un accueil de jour (1 CADA),
- les prestations relatives à la justice (1 CADA).

Au-delà des missions essentielles des CADA (hébergement et soutien administratif), les prestations visent l'accès à une vie ordinaire, par l'accès au logement, l'emploi, mais aussi la santé.

Les CADA du Bas-Rhin sont les seuls à offrir un service d'accueil et d'orientation (3 CADA) et un accueil de jour (1 CADA). Seul un CADA dans le Haut-Rhin offre un service d'aide aux démarches juridiques.

## Majorité de chambres en interne et part importante de l'hébergement destinée aux couples ou familles

L'ensemble des CADA dispose de **276 chambres**, toutes situées au sein des établissements, et **89 studios ou appartements**, tous répartis hors des établissements. Les chambres aménagées pour couples et familles et les appartements T2 et plus représentent 65 % des logements offerts (cf. tableau 2).

**Tableau 2** : Offre d'hébergement

|   | Bas-Rhin | Haut-Rhin | Alsace |
|---|----------|-----------|--------|
| Nombre de places en chambre individuelle              | 50       | 66        | 116    |
| Nombre de places en chambres pour couples ou familles | 30       | 130       | 160    |
| Appartements (T1)                                     | 7        | 5         | 12     |
| Appartements (T2 & T4 ou plus)                        | 67       | 10        | 77     |

CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

Néanmoins, l'accueil spécifique des couples et familles fait l'objet de deux stratégies d'hébergement nettement différentes selon le département. Les CADA du Bas-Rhin disposent d'un nombre important d'appartements pouvant accueillir des couples et des familles, tous situés hors des établissements. A l'inverse, les CADA du Haut-Rhin disposent d'un nombre important de chambres aménagées pour couples et familles, toutes à l'intérieur des établissements.

## Offre essentiellement destinée aux familles

Neuf CADA sur dix sont en mesure d'accueillir des familles :

- trois d'entre eux n'accueillent que des familles,

— six CADA peuvent accueillir des hommes seuls, des femmes seules ou des familles.

Le dixième CADA, situé dans le Haut-Rhin, n'accueille que des femmes seules ou des hommes seuls (cf. tableau 3 et graphique 1).

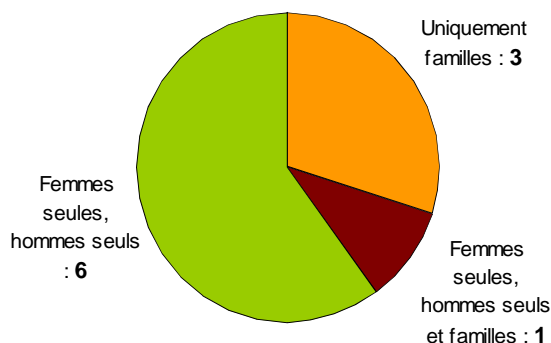
Un établissement bas-rhinois peut prendre en charge des personnes souffrant de pathologies lourdes et invalidantes.

**Tableau 3** : Types de ménages accueillis

|   | Bas-Rhin | Haut-Rhin |
|---|----------|-----------|
| Uniquement des familles                 | 2        | 1         |
| Femmes seules, hommes seuls et familles | 0        | 1         |
| Femmes seules et hommes seuls           | 3        | 3         |

CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

**Graphique 1** : Répartition des CADA selon le type de ménages accueillis - Alsace



CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

### Synthèse : une offre destinée principalement aux familles, centrée sur l'accès à une vie ordinaire

- des capacités d'accueil concentrées sur les agglomérations de Strasbourg et Mulhouse (70 % des 643 places),
- un accueil destiné surtout aux familles, avec des chambres ou appartements de grande capacité,
- des modalités d'accueil distinctes entre les deux départements : externalisation et diffusion de l'hébergement relativement forte dans le Bas-Rhin, peu d'hébergement diffus pour le Haut-Rhin.

## • Personnel des CADA

Au 31 décembre 2004, les CADA de la région emploient 82 salariés : 54 dans le Bas-Rhin et 28 dans le Haut-Rhin. Ces 82 salariés correspondent à 62,47 ETP : 37,72 dans le Bas-Rhin et 24,75 dans le Haut-Rhin.

La proportion des salariés à temps complet s'élève à 59 % de l'ensemble. Le travail à temps partiel représente 14,47 ETP.

### Un personnel majoritairement féminin

Les femmes représentent 65 %, des salariés. Parmi les moins de 30 ans il y a un seul homme et 16 femmes.

La surreprésentation des personnels féminins est une tendance générale dans le travail social.

Les salariés ont une ancienneté moyenne de 3 ans. Une forte proportion a une ancienneté de deux ans au plus : de l'ordre de deux tiers dans le Bas-Rhin et de 40 % dans le Haut-Rhin.

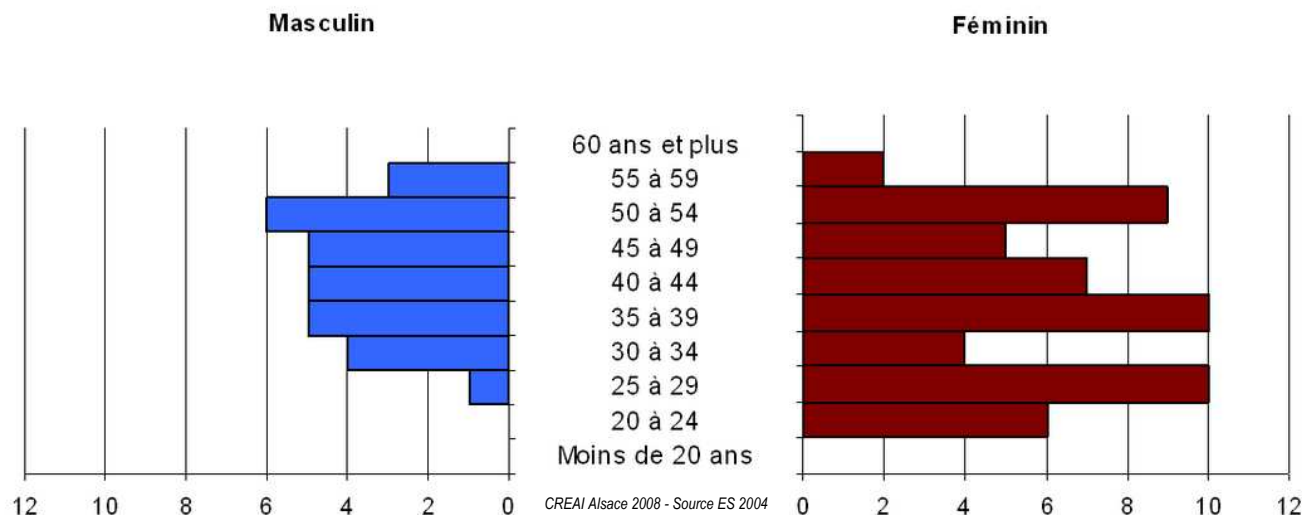
Le personnel est relativement âgé : les 50 ans et plus représentent 24 % des salariés. Cette proportion est plus élevée chez les hommes (31 %) que chez les femmes (21 %) (cf. graphique 2), dans le Bas-Rhin (28 %) que dans le Haut-Rhin (18 %).

### Une majorité de travailleurs sociaux, mais une part importante de personnels de direction

Plus de la moitié du personnel relève de la fonction éducative et sociale (54 % des ETP).

On constate la part importante prise par le personnel de direction (32 % des personnes et 26 % des ETP), 65 % de ces personnes travaillant à temps partiel. Dans le Bas-Rhin, 14 salariés de direction travaillant à temps partiel et représentant seulement 5,65 ETP.

**Graphique 2** : Répartition par âge et par sexe du personnel travaillant en CADA - Alsace



CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

Les taux d'encadrement (rapports entre personnel et nombre de places) des CADA d'Alsace (cf. tableau 4) sont légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble des CADA français :

- le taux d'encadrement général (par rapport à tout le personnel) est de 9,7 % ; au niveau national, ce taux est de 10,3 % ;
- le taux d'encadrement éducatif et social est de 5,3 % pour 5,7 % au niveau national.

**Tableau 4** : Répartition du personnel en ETP par types d'emploi (%)

|                                  | Bas-Rhin   | Haut-Rhin  | Alsace     |
|----------------------------------|------------|------------|------------|
| Perso nnel de direction          | 25,6       | 26,3       | 25,9       |
| Perso nnel des services généraux | 13,6       | 8,1        | 11,4       |
| Perso nnel d'encadrement         | 2,7        | 11,1       | 6          |
| Perso nnel éducatif et social    | 54,1       | 54,5       | 54,3       |
| Autre personnel                  | 4,1        | 0          | 2,4        |
| <b>Total</b>                     | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

**Synthèse :**

- un personnel nettement féminisé,
- une majorité de personnels éducatifs et sociaux
- le personnel de direction représente un quart des effectifs.

**• Population accueillie au 15 décembre 2004**

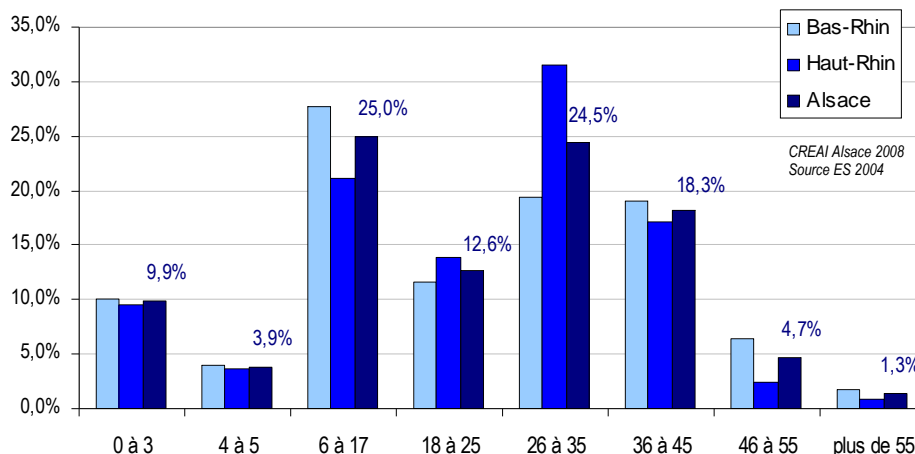
**Des adultes jeunes et une part importante d'enfants**

597 personnes étaient présentes au 15 décembre 2004.

Parmi les 366 adultes (61 % de la population accueillie), 60 % ont 35 ans ou moins. Les personnes de plus de 45 ans ne représentent que 10 % des adultes.

Les 231 enfants représentent 39 % de la population accueillie, 35 % d'entre eux ont moins de 6 ans. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le Bas-Rhin (42 %) que dans le Haut-Rhin (34 %) (cf. tableau 5 et graphique 3).

**Graphique 3** : Répartition par classes d'âge du public accueilli en CADA au 15 décembre 2004 (%)



CREAI Alsace 2008  
Source ES 2004

**Tableau 5** : Répartition par classes d'âge des personnes accueillies

|                | Bas-Rhin   | Haut-Rhin  | Alsace     |            |
|----------------|------------|------------|------------|------------|
|                |            |            | Nb         | %          |
| 0 à 3 ans      | 35         | 24         | 59         | 9,9        |
| 4 à 5 ans      | 14         | 9          | 23         | 3,9        |
| 6 à 17 ans     | 96         | 53         | 149        | 25,0       |
| 18 à 25 ans    | 40         | 35         | 75         | 12,6       |
| 26 à 35 ans    | 67         | 79         | 146        | 24,5       |
| 36 à 45 ans    | 66         | 43         | 109        | 18,3       |
| 46 à 55 ans    | 22         | 6          | 28         | 4,7        |
| Plus de 55 ans | 6          | 2          | 8          | 1,3        |
| <b>Total</b>   | <b>346</b> | <b>251</b> | <b>597</b> | <b>100</b> |

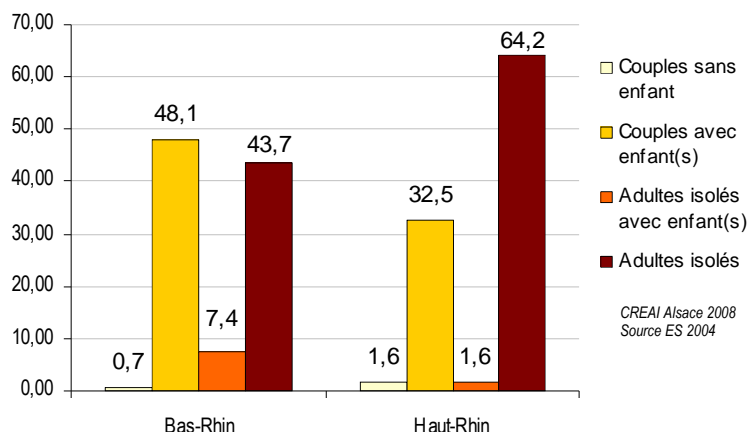
CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

**Une majorité de personnes isolées, mais aussi beaucoup de familles**

Parmi les adultes accueillis en CADA, 53 % sont des personnes isolées sans enfants, et 41 % constituent des couples avec enfants. Si l'on ajoute à ces derniers les personnes isolées avec enfants, les adultes accompagnés d'enfants représentent 45 % des ménages accueillis (cf. graphique 4).

Comme l'indique le graphique 4, dans le Bas-Rhin, ce sont les couples avec enfants qui sont majoritaires (48 %), alors que dans le Haut-Rhin, ce sont les personnes isolées sans enfants (64 %).

**Graphique 4** : Répartition des personnes accueillies en CADA selon le type de ménage (%) au 15 décembre 2004 - Alsace

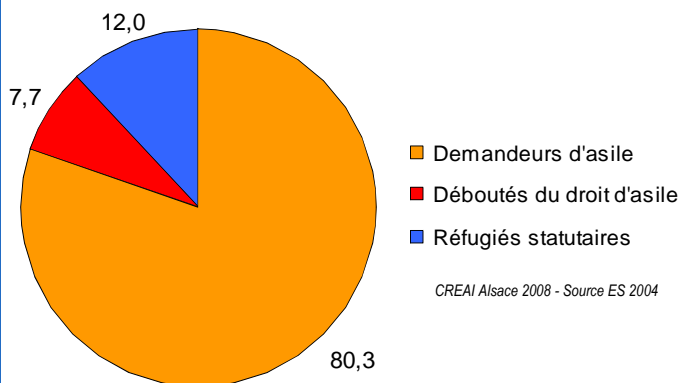


CREAI Alsace 2008  
Source ES 2004

## Toutes les personnes accueillies sont des étrangers non ressortissants de l'UE

En ce qui concerne les adultes, 80 % sont des demandeurs d'asile, 12 % des réfugiés statutaires et 8 % des déboutés du droit d'asile (cf. graphique 5).

**Graphique 5 :** Répartition des adultes accueillis en CADA selon leur statut (%) au 15 décembre 2004 - Alsace



La situation de ces deux dernières catégories est liée à la possibilité de rester en CADA six mois au-delà de la fin de la procédure de demande d'asile, quel qu'en soit le résultat.

## Une couverture santé correspondant à la situation de précarité des personnes accueillies

93 % des personnes disposent de la CMU de base et de la CMU complémentaire.

## Un parcours d'hébergement antérieur relativement précaire

Une grande majorité (68 %) des personnes accueillies proviennent d'un autre établissement social.

Cette part est nettement plus importante dans le Bas-Rhin (95 %), mais dans le Haut-Rhin, l'hébergement antérieur est déclaré inconnu pour 41 % des personnes accueillies.

## Une majorité d'adultes sans profession ou qualification établie. . .

La qualification des adultes accueillis est inconnue pour 41 % d'entre eux. Par ailleurs, 22 % déclarent n'avoir jamais travaillé. Parmi ceux qui ont déclaré une profession ou une qualification,

**Tableau 6 :** Professions ou qualifications déclarées (%)

|  | Alsace     |
|--|------------|
| Agriculteurs exploitants                                 | 3,3        |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise                | 9,8        |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures        | 5,2        |
| Professions intermédiaires                               | 1,1        |
| Employés   | 7,7        |
| Ouvriers (qualifiés, non qualifiés agricoles)            | 10,1       |
| N'a jamais travaillé ; aucune expérience professionnelle | 21,9       |
| Inconnue   | 41         |
| <b>Total</b>   | <b>100</b> |

CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

une majorité se déclare ouvriers, artisans ou commerçants, ou employés (cf. tableau 6).

## . . . la plupart des adultes sont inactifs, essentiellement du fait de leur statut. . .

Seules trois personnes déclarent une activité professionnelle. Les trois quarts des adultes sont dans l'impossibilité administrative ou médicale de travailler.

Les inactifs représentent une part significative de ces adultes ; cette part est plus importante dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin (cf. tableau 7 ci-dessous).

**Tableau 7 :** Activité des adultes (%)

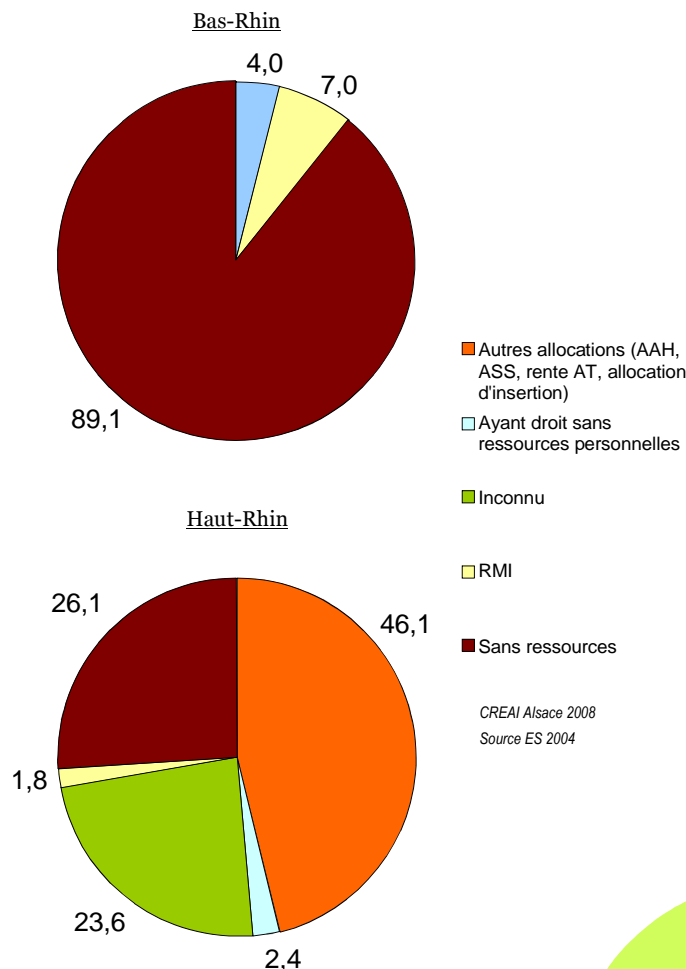
|  | Bas-Rhin   | Haut-Rhin  | Alsace     |
|--|------------|------------|------------|
| A une activité professionnelle   | 1          | 0,6        | 0,8        |
| Chômeur inscrit à l'ANPE   | 9          | 4,2        | 6,8        |
| Dans l'impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle | 83,6       | 60         | 73         |
| Inactifs (y compris étudiants, femmes au foyer, retraité . .)                          | 6,5        | 27,9       | 16,1       |
| Inconnue   | 0          | 7,3        | 3,3        |
| <b>Total</b>   | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

## . . . et une large majorité des adultes accueillis ne disposent pas de ressources

Au plan des ressources, la répartition des adultes accueillis en CADA est nettement différente selon le département (cf. graphique 6).

**Graphique 6 :** Répartition des adultes selon leurs ressources (%)



CREAI Alsace 2008  
Source ES 2004

Dans le Bas-Rhin, 89 % des adultes sont sans ressources ; les autres bénéficient du RMI (7 %) ou sont des ayant droits sans ressources personnelles.

Dans le Haut-Rhin, la part des adultes sans ressources est de 26 % seulement, alors que 46 % bénéficient d'allocations diverses (AAH, ASS, rente AT, allocation d'insertion...). Dans ce

département, les ressources sont inconnues pour 24 % des adultes.

L'absence ou la faiblesse des ressources de ces ménages explique que seuls 7% des adultes participent financièrement à leur hébergement.

## • Population sortie des CADA en 2004

En 2004, 291 personnes sont sorties des CADA d'Alsace : 119 dans le Bas-Rhin et 172 dans le Haut-Rhin.

Dans les CADA du Bas-Rhin, la sortie se fait en moyenne après 18 mois, un quart des sortants étant présent depuis moins de 8 mois, un autre quart depuis plus de 24 mois.

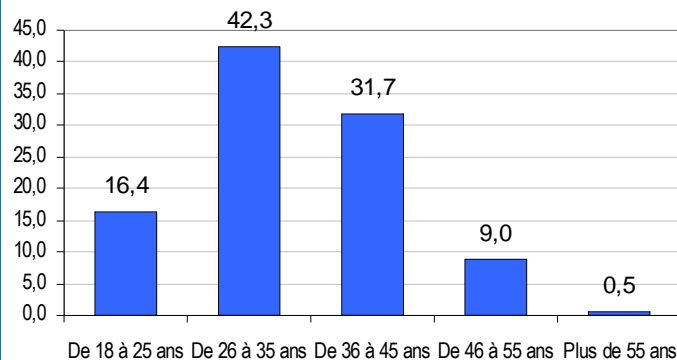
Dans les CADA du Haut-Rhin, la durée de séjour est un peu plus courte, la sortie se fait en moyenne après 16,7 mois, un quart des sortants étant présent depuis moins de 8,5 mois, un autre quart depuis plus de 23 mois.

### Population relativement jeune

Le nombre d'adultes sortis des CADA en 2004 s'élève à 189.

Parmi eux 125 (66 %) ont entre 26 et 45 ans et 88 (47 %) sont des femmes. Le nombre d'enfants, est de 102 dont 32 (31 %) ont moins de 6 ans (cf. graphique 7).

**Graphique 7** : Répartition par classes d'âge des adultes sortis des CADA en 2004 (%) - Alsace



CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

### Autant d'adultes avec enfants que d'adultes isolés parmi les sortants

La part des adultes composant des ménages avec enfants (couples avec enfants et adultes isolés avec enfants) et celle des adultes isolés sont quasiment équivalentes : 50% et 49%.

Mais cette répartition est nettement différente selon les départements : dans le Bas-Rhin, 64 % des sortants sont des couples avec enfants, alors que la part des adultes isolés n'est que de 33 % ; dans le Haut-Rhin, ils sont respectivement 40 % et 58 % des sortants.

La proportion des personnes isolées parmi les sortants est moins importante que dans la population présente au 15 décembre 2004, alors que celle des adultes avec enfants est supérieure.

### Sortants en majorité des réfugiés statutaires

Les réfugiés statutaires sont les plus nombreux à sortir des CADA en 2004, suivis par les déboutés du droit d'asile et par les demandeurs d'asile (cf. tableau 8).

**Tableau 8** : Statut des adultes sortant (%)

|                           | Bas-Rhin   | Haut-Rhin  | Alsace     |
|---------------------------|------------|------------|------------|
| Déboutés du droit d'asile | 21,4       | 29,4       | 26,5       |
| Demandeurs d'asile        | 7,1        | 16,8       | 13,2       |
| Réfugiés statutaires      | 71,4       | 52,9       | 59,8       |
| Inconnu                   | 0          | 0,8        | 0,5        |
| <b>Total</b>              | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

Si on rapproche les caractéristiques des sortants avec celles de la population présente au 15 décembre 2004, constituée pour les 4/5 de demandeurs d'asile (cf. graphique 5) on peut appréhender l'action menée par les CADA en application des missions qui leur incombent.

### Début de résorption de la précarité par l'accès au marché de l'emploi. . .

L'acquisition du statut de réfugié a des effets positifs sur l'insertion professionnelle : 14 % des sortants sont salariés, 3 % suivent une formation professionnelle et 30 % sont inscrits à l'ANPE. Par contre, parmi les présents au 15 décembre 2004, ils ne sont que 8 % à être salariés ou demandeurs d'emploi (cf. tableau 7).

La part des personnes sans ressources reste importante parmi les sortants (24 %) ; elle l'est nettement moins parmi les personnes présentes au 15 décembre 2004.

Par ailleurs, les sortants des CADA demeurent en situation de précarité au regard de la prise en charge de leurs soins : 7 % d'entre eux perçoivent la CMU de base et 83 % bénéficient de la CMU avec complément.

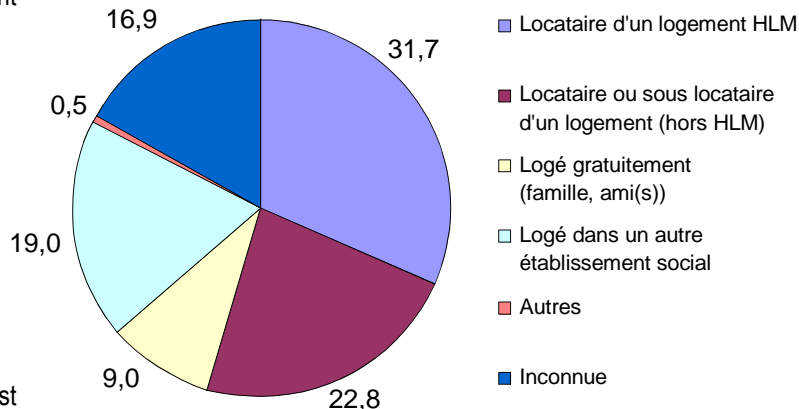
## ... et à un logement ordinaire stable

Comme l'indique le graphique 8 ci-après, en majorité, les sortants (54,5 %) sont orientés vers un logement ordinaire stable, soit 32 % en HLM et 22,5 % en dehors de ce parc locatif. Dans le Bas-Rhin, ils accèdent plus fréquemment à un logement HLM.

Mais 19 % d'entre-eux sont orientés vers un autre établissement social ; il s'agit principalement de déboutés du droit d'asile et de demandeurs d'asile. Un logement gratuit est proposé à 9 % des adultes sortants.

Il est à noter que le logement à la sortie est inconnu pour 17 % d'entre eux ; il s'agit essentiellement de déboutés du droit d'asile et de demandeurs d'asile, dont les sorties n'ont pu faire l'objet d'un projet suivi.

**Graphique 8** - Type de logement à la sortie des CADA en 2004 (%) - Alsace



CREAI Alsace 2008 - Source ES 2004

### Synthèse :

- une part importante de familles avec enfants dans le public accueilli,
- une majorité de demandeurs d'asile,
- une grande précarité sociale et financière : éloignement très net de l'emploi (du fait du statut), le plus souvent une absence de ressources et la CMU pour la quasi totalité des personnes,
- des sortants isolés ou accompagnés d'enfants,
- à la sortie, une insertion socio-professionnelle effective.

Le passage par un CADA permet aux personnes accueillies d'accéder à une amélioration de leur situation en réduisant leur précarité. Cette amélioration, due en partie au moins, à l'évolution de leur situation administrative, permet d'entamer un parcours d'insertion et de bénéficier des aides et soutiens qui s'y rattachent.

Il serait néanmoins intéressant d'évaluer l'insertion socio-professionnelle à plus long terme de ces personnes, à partir d'une analyse des parcours à la sortie des CADA et des effets de l'accompagnement réalisé en réponse au besoin des personnes.